

# REUNION DE CONSEIL DU 30 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un le trente Janvier à 15h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

Ordre du Jour :

- 1) Devis Pompes à Chaleur (Budget 2021),
- 2) Réfection peinture logement communal,
- 3) Délibération convention participation financière transport scolaire (Subvention région),
- 4) Carte communale - SCOT,
- 5) Questions Diverses.

## **1 – Devis Pompes à Chaleur (Budget 2021)**

Suite à un courrier de Mme PRAUD, locataire d'un logement communal, des devis vont être fait pour remplacer les chaudières par des pompes à chaleur air/eau avec un ballon d'eau chaude de 150 L. Il sera demandé 3 devis pour les 2 logements communaux.

Un plombier va venir pour faire l'entretien de la chaudière, qui est à la charge de la locataire début février 2021. Un conseiller sera présent cette journée-là, pour voir si une réparation des chaudière gaz est possible, si le montant est supérieur à 200 € par chaudière, il nous fera parvenir un devis.

## **2 – Réfection peinture logement communal**

Un devis a été demandé à la SARL BOUDEAU pour la réfection des peintures du logement communal de M. CAPDEQUI. Le devis s'élève à 1252,35 €, un 2<sup>ème</sup> devis va être demandé.

## **3 - Délibération convention participation financière transport scolaire (Subvention région)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu un dossier pour une convention de participation financière à la mise en place d'accompagnateurs dans les transports scolaires pour les élèves de maternelle.

La Commune de Mérignac a mis à disposition pour le transport scolaire, une personne, Mme PAPEGHIN pour le trajet du bus jusqu'à Chevanceaux, 4 jours par semaine.

La participation financière de la Région Nouvelle Aquitaine, pourrait s'élever à hauteur de 3 000 €.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec la Région Nouvelle Aquitaine.

## **4 - Carte communale - SCOT**

La carte communale va être examinée par la Communauté des Communes de Haute Saintonge pour voir si elle est conforme au SCOT.

## **5 - Questions Diverses**

Un devis a été demandé à Sébastien PARONNAUD pour des travaux de voirie au carrefour de « Chez Blais », le montant du devis s'élève à 576 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré le médecin de la médecine du travail pour l'évaluation du poste de Corinne PAPEGHIN, si elle est jugée inapte, elle devra être licencié pour inaptitude médicale.

Le Conseil Municipal envisage de changer les tarifs de la salle des fêtes et d'inclure la vaisselle dans la location. 5 locations gratuites seraient attribuées aux associations de la Commune. Ce point sera étudié à la prochaine réunion de conseil.

Les élus n'ont pas le droit à une location gratuite de la salle des fêtes.

La numérotation de la commune se finalise, il va falloir prévenir les administrations des changements des adresses. La location de la machine pour enfoncer les piquets est prévue fin février 2021.

M. DUGARY est entrain de monter un dossier pour un projet de production sur les terrains de Claude SALLEBERT. Il a sollicité l'avis de la mairie à ce sujet.

Concernant le budget 2021, il va y avoir 2 réunions rapprochées, une fin février pour voter le compte administratif et une autre courant mars pour voter le Budget.

Monsieur le Maire fait l'exposé de la réunion de ce matin à Vanzac concernant les projets éoliens sur notre territoire.

Fin de séance à 17h55